## Les contraceptions difficiles



Les premières méthodes contraceptives, encore utilisées aujourd'hui, ont été l'abstinence et le retrait. Le Kahun Papyrus datant de 1850 avant J.-C., considéré comme le plus vieux document faisant référence à des techniques contraceptives, décrit un pessaire fait d'excréments de crocodile et de pâte fermentée. Cette méthode créait un environnement hostile aux spermatozoïdes. En plus des extraits de plantes, les femmes ont aussi consommé, au fil des ans, beaucoup d'autres substances qu'elles croyaient contraceptives, comme l'arsenic, le mercure et la strychnine, mais qui étaient en fait suffisamment toxiques pour les tuer.

Ça, c'était l'époque des contraceptions difficiles. Maintenant, les méthodes contraceptives sont efficaces,

sûres et faciles d'utilisation. De nouvelles molécules et de nouveaux contraceptifs oraux à dose plus faible ont récemment été mis sur le marché au Canada afin de réduire au minimum les effets indésirables. De plus, des méthodes contraceptives demandant moins de manipulations sont maintenant offertes, telles que le dispositif intra-utérin Mirena®, le timbre Evra<sup>MC</sup> et l'anneau contraceptif NuvaRing<sup>MC</sup>.

Tout devrait donc être plus facile. Toutefois, la consultation pour la contraception, qui était assez simple, s'est allongée et complexifiée. Devant tout l'arsenal thérapeutique existant, il est parfois difficile de s'y retrouver. De plus, certaines contre-indications liées aux méthodes hormonales ont été modifiées au cours des années. Ainsi, l'utilisation des contraceptifs oraux pour des indications n'apparaissant pas dans les monographies sont de plus en plus d'actualité (Ex.: contraceptifs oraux en continu).

Afin de vous simplifier la vie, nous vous présentons, dans ce numéro, des recettes pratiques pour certaines contraceptions difficiles. Vous y trouverez des articles courts, des algorithmes et des tableaux de synthèse à conserver.

Bonne lecture!

P Vocelyn Bérubé
Omnipraticien, Rimouski

**Agrément.** La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et ses activités de formation continue, dont *Le Médecin du Québec*, sont agréées par le Collège des médecins du Québec. Tous les articles de cette section sont révisés par le comité de rédaction scientifique.

**Post-test.** Chaque mois, dans *Le Médecin du Québec*, vous trouverez à la fin de la section de formation médicale continue un post-test composé d'au plus 10 questions à réponse unique. Veuillez inscrire vos réponses sur le coupon au verso de la page de questions ou remplir le questionnaire en ligne et le retourner à la FMOQ. **Trois heures** de crédits de formation de catégorie 1 seront accordées aux médecins qui auront obtenu une note de passage de **60 %.** (Aucun crédit ne sera accordé au-dessous de cette note.) N'encerclez qu'**une seule** réponse par question. Les réponses seront publiées trois mois plus tard à la fin de la section avec les références.